

2024/.....  
Parafe

AFFICHÉ  
LE 01.07.2024

DELIBERATION N° 466

**OBJET : AVENANT AU CONTRAT DE VENTE DE CHALEUR POUR L'ECOLE ANNE FRANK**

Entendu l'exposé de Madame Marie-Laure Morelli,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales ;

Vu le contrat de vente de chaleur de la société Engie Energie Services – Engy Cofely, avec une échéance fixée au 31 décembre 2023 ;

Vu l'avis de la Commission Environnement et développement durable ;

Considérant la décision de CDC Habitat de prolonger l'exploitation par ENGIE de la chaufferie collective ;

Considérant que l'avenant au contrat signé entre CDC Habitat et Engie Energie Services, comportera des changements d'indices rendus nécessaires par le changement de réglementation ;

Considérant l'opportunité technique et environnementale de maintenir le raccordement de l'établissement communal à ce réseau de chaleur ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE ;**

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

**AUTORISE** Monsieur le maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ces modifications de marché, et notamment l'avenant à intervenir.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

La secrétaire de séance,  
Josyane MELEARD



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

Le Maire,  
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

|  |     |
|--|-----|
| Conseillers en exercice :                | 35  |
| Présents :                               | 30  |
| Absents :                                | 5   |
| Pouvoirs :                               | 5   |
| Votants :                                | 35* |
| Votants sur les Comptes administratifs : | 34  |

Convoqués le : 20 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 26 juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

**PRESENTS :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Malek BENSAI, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

POUVOIRS DE : Madame Isabelle DUPUIT,  
Madame Anne-Marie CADART  
Monsieur Emmanuel CLEMENT  
Monsieur Patrick SEMBLA  
Monsieur Jean-Pierre BARIANT

à : Madame Josyane MELEARD  
Madame Chantal BOURLON\*  
Madame Christine FLECK  
Monsieur Cyril GHOZLAND  
Monsieur Malek BENSAI

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

*\*Il est précisé que :*

*Mme CADART est arrivée, avant le vote de la question 11 « Compte administratif 2023 – Budget principal ville »,*

*Mme BOURLON ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote des questions suivantes :*

- *question 22 « Année 2024 – Budget annexe Location de salles et spectacles – Budget supplémentaire »,*
- *question n°24 « Subvention complémentaire 2024 au centre communal d'action sociale »*

*Mme LAIK-CLAVERO ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote des questions suivantes :*

- *question 22 « Année 2024 – Budget annexe location de salles et spectacles – budget supplémentaire » ;*
- *question 23 « Subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des combattants (UNC) »*
- *question 37 « Signature des conventions instituant une période de préparation au reclassement »*
- *question 38 « Avenant de prolongation à la convention relative à la mise à disposition de locaux, moyens et services entre la Communauté de communes les portes briardes et la commune d'Ozoir-la-Ferrière pour l'année 2024-2025 »*

*Mr BENSAI a quitté la salle à la question n° 37 « Signature des conventions instituant une période de préparation au reclassement ».*

*Monsieur MACHADO a quitté la salle à la question n° 40 « Compte rendu des pouvoirs délégués »*

*Mrs VINHAS PEREIRA et ONETO ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote de la question n° 35 « Avis du conseil municipal sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de la Doure avec le Plan local d'urbanisme de la commune d'Ozoir-la-Ferrière »*

*Mme CZIFFRA a quitté la salle à la question N°36 « Mise à jour du tableau des effectifs »*

*Mr ONETO a quitté la salle, conformément aux dispositions en vigueur, lors du votes des comptes administratifs, objet des question n° 11 à 14, et a laissé la présidence à Madame Josyane MELEARD.*

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com